A/ Descriptif

Golf Pass XSLandes : 2 parcours au choix sur les 5 présentés :
Hossegor (green-fee 18 trous), Moliets (green-fee 18 trous), Seignosse (green-fee 18 trous). Pour cette formule, cas particuliers : Mont de Marsan (green-fee 18 trous + plat du jour ou voiturette) - Soustons/Pinsolle (2 x 9 trous le même jour + 1 café, 1 chariot et 1 jeton offerts).

Golf Pass XLandes : 3 parcours au choix sur les 5 présentés :
Hossegor (green-fee 18 trous), Moliets (green-fee18 trous), Seignosse (green-fee 18 trous). Pour cette formule, cas particuliers : Mont de Marsan (green-fee 18 trous + plat du jour ou voiturette) - Soustons/Pinsolle (2 x 9 trous le même jour + 1 café, 1 chariot et 1 jeton offerts).

Golf Pass XXLandes : 5 parcours obligatoires
1 x 18 trous à Hossegor, 1 x 18 trous à Moliets, 1 x 18 trous à Seignosse, 1 x 18 trous à Mont de Marsan et 2 x 9 trous (le même jour) à Soustons/Pinsolle.

B/ Où se procurer le Golf Pass ?

Avant votre séjour :
1- En ligne sur http://www.tourismelandes.com/inscription-golf-pass
2- Sur un des 5 golfs ou un des hôtels partenaires : Vous donnez vos souhaits de départ au golf ou à l'hôtel. Ils seront envoyés sur le 1er golf qui fera les demandes de disponibilités et vos réservations. Un récapitulatif et une confirmation de vos départs vous seront transmis.
Sur Place : Vous achetez le Golf Pass XSLandes, le Golf Pass XLandes ou le Golf Pass XXLandes sur un des 5 golfs.
Réservation personnelle auprès des parcours sélectionnés, par téléphone ou email.

C/ Mode de paiement

Vous payez en ligne par CB avec paiement sécurisé ou par chèque, Carte Bancaire ou espèces sur le 1er golf qui vous délivre le carnet. Le carnet reprend vos réservations.

D/ Mode d'emploi

1 - Le Golf Pass doit être utilisé sur des parcours différents selon la formule choisie (formule 5 green-fees sur 5 parcours différents / formule 3 ou 2 green-fees sur 3 ou 2 parcours différents).
2 - Le Golf Pass est nominatif et son utilisation est strictement personnelle.
3 - Chaque green-fee est valable pour 18 trous. Cas particuliers pour le golf pass 2 parcours ou 3 parcours sur le golf de Mont de Marsan et Pinsolle (voir descriptif).
4 - La réservation des départs sur chacun des parcours se fait au moins 48 heures à l'avance pour le Golf Pass acheté sur place, sous réserve de disponibilités.
5 - Au golf d'Hossegor LICENCE ET HANDICAP INFERIEUR A 36 OBLIGATOIRES.
6 - Les conditions climatiques ne peuvent en aucun cas donner lieu à un remboursement, un report peut être proposé.
7 - Chaque coupon doit être détaché par le Golf qui reçoit. Le client doit présenter le carnet complet. Nul si détaché.

E/ Les dates de validité

Le golf Pass est valable pour l'année civile
- PERIODE 1 - Basse saison : du 1er/01 au 03/04 et du 31/10 au 31/12/2016
- PERIODE 2 - Moyenne saison : du 04/04 au 03/07 et du 29/08 au 30/10/2016
- PERIODE 3 - Haute saison : du 04/07 au 28/08/2016

Réservez en ligne

Les Landes, LE GOLF TAILLE XL

www.golf-landes.com

Crédits photos : Foie gras © C.Iwanon
Stylisme : C. Fourcade pour Qualité Landes
© Golfs et CDTLandes/B. Dugros

Golf Pass XLandes

Hossegor
Mont-de-Marsan
Moliets
Seignosse
Soustons-Pinsolle

Réservez en ligne

à partir de 100€

GOLF D'HOSSEGOR - 05 58 43 56 99

GOLF DE MOLIETS - 05 58 48 54 65

GOLF DE SOUSTONS-PINSOLLE - 05 58 48 03 92

GOLF DE MT DE MARSAN - 05 58 75 63 05

GOLF DE SEIGNOSSE - 05 58 41 68 30

Golf Pass XLandes

green-fees

	Période 1	Période 2	Période 3
2	100 €	120 €	140 €
3	150 €	165 €	195 €
5	180 €	210 €	277 €